



Etude « Comment développer un projet alimentaire territorial bio solidaire ? »

Rapport final



Etude réalisée par :



Mars 2022

Sommaire

I.	Introduction	3
II.	Méthode	4
	A. Echantillonnage	4
	B. Retour sur les entretiens	5
III.	Résultats de l'analyse	6
	A. Les Jardins de Cocagne	6
	1. Des Jardins bien implantés dans leur environnement.....	6
	2. Des activités au-delà de la production de paniers et de l'insertion.....	7
	3. Des projets pour le futur	8
	B. Les PAT concernés	9
	1. Les principales caractéristiques.....	9
	2. Des PAT systémiques avec une structuration récente.....	10
	3. Liens PAT / SIAE	15
	C. Vers des PAT bio solidaires	16
	1. Interface sphère sociale et sphère agricole	16
	2. Des PAT engagés et multipartenariaux	19
	3. Des rythmes et échelles harmonisés.....	20
	4. Fonctionnalités des Jardins de Cocagne dans les PAT : axes stratégiques	21
IV.	Conclusion / perspectives	23
	A. Conclusion.....	23
	B. Perspectives	24
V.	Annexes	25

I. Introduction

Le premier Jardin de Cocagne est né il y a 30 ans. Il en existe aujourd'hui 102, adhérents au Réseau Cocagne et répartis sur tout le territoire national. Ce sont à la fois des fermes maraîchères productives en agriculture biologique et des structures d'insertion par l'activité économique, qui permettent à des personnes en situation d'exclusion de retrouver le chemin de l'emploi. Ces caractéristiques leur confèrent une double expertise :

- La connaissance du monde agricole, de ses exigences et contraintes, et de ses instances.
- La connaissance d'un public en situation de précarité.

Parmi les jardins, environ un tiers a créé des liens forts et spécifiques avec des parties prenantes de l'alimentation locale durable au sein du système alimentaire dans lequel ils s'inscrivent, et dont ils sont devenus des acteurs incontournables. Ils ont lancé une diversité d'expérimentations en économie alimentaire inclusive : activités en insertion pour couvrir les chaînons manquants et aider au développement de circuits courts, lutte contre la précarité alimentaire, formation vers des emplois agro-alimentaires, accompagnement vers l'installation agricole, etc.

Faisant l'hypothèse que ces dynamiques contribuent à la transformation des systèmes alimentaires, le Réseau Cocagne entend favoriser leur développement.

A cette fin, le Réseau Cocagne a initié un travail conséquent d'analyse et de capitalisation de ces initiatives exemplaires, dont les résultats serviront à mettre en oeuvre les objectifs suivants :

- Accompagner et impulser de nouveaux projets d'insertion au service des territoires alimentaires ;
- Renforcer la coopération entre acteurs de l'insertion, et plus largement les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), et des professionnels agricoles ;
- Développer l'accessibilité alimentaire dans les territoires.

Dans ce cadre, le Réseau Cocagne a souhaité étudier plus particulièrement les articulations entre, d'une part, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) au premier rang desquelles les Jardins de Cocagne et, d'autre part, les organismes porteurs d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Il s'agit de mettre en lumière les conditions permettant de développer des PAT bio et solidaires et des moyens pour y parvenir.

Dans le cadre d'un financement obtenu par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - France Relance - pour soutenir ses actions, Réseau Cocagne a mandaté la SCOP Terralim pour cette étude s'étendant d'octobre 2021 à février 2022. Terralim est un cabinet d'étude coopératif spécialisé dans l'accompagnement des stratégies alimentaires territorialisées.

L'étude vise à formaliser l'apport de l'insertion au sein des Projets Alimentaires Territoriaux et préciser le rôle que peuvent jouer les Jardins de Cocagne dans les PAT. L'objectif est - *in fine* - de nourrir une vision systémique à la jonction du social et de l'agriculture.

II. Méthode

Cette étude s'est déroulée entre octobre 2021 et février 2022 en 2 phases :

- une phase d'enquête et de collecte de données au cours de laquelle une bibliographie a été rassemblée, six initiatives territoriales ont été enquêtées au travers notamment d'entretiens auprès du Jardin de Cocagne et de la collectivité en charge de l'animation du PAT, une analyse générique des trajectoires de PAT a été réalisée (novembre - décembre 2021).
- une phase d'analyse collective des données collectées entre les équipes de Réseau Cocagne et de Terralim. Une réunion de travail rassemblant les personnes préalablement interrogées a été organisée et une intervention de Terralim a eu lieu dans le cadre d'une réunion de travail du Réseau Cocagne sur la restauration collective. Cette phase a abouti à des propositions méthodologiques, la production d'une carte mentale sur les fonctionnalités des Jardins de Cocagne dans les PAT et le présent rapport (janvier - février 2022)

Par la suite, la diffusion des résultats est prévue principalement sous la forme d'un webinaire (mars 2022).

La bibliographie a donné une base documentaire à l'étude. Les enquêtes ont cependant représenté la plus grande partie des données destinées à l'analyse.

A. Echantillonnage

L'objectif était d'identifier six tandems Jardins/PAT, chacun issu d'un même territoire.

Territoire	Jardin de Cocagne / collectivité
Pays des Châteaux	Bio Solidaire
	Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
Douaisis	Jardin de Cocagne du Raquet
	Communauté d'Agglomération du Douaisis
Toulouse Métropole	Cocagne Alimen'Terre
	Toulouse Métropole
Aix Marseille - Pays d'Arles	Graines de Soleil
	Métropole Aix-Marseille
Dinan Agglomération	Amis du jardin
	Dinan Agglomération
Pays Thur Doller	Association Ic are
	Pays Thur Doller

Le choix a été effectué à partir de propositions faites par le Réseau Cocagne et par Terralim, en fonction de plusieurs critères :

- du contexte territorial : le panel devait regrouper des territoires représentant des situations géographiques différenciées, à défaut d'être représentatives en raison de leur faible nombre. Le choix s'est donc porté sur des territoires se situant dans des zones plus ou moins denses. On retrouve des métropoles (Aix-Marseille, Toulouse), et des communautés d'agglomération ou des pays de petite taille (Dinan, Thur Doller), ou plus importants (Douai, Blois).
- de la disponibilité conjointe des interlocuteurs du Jardin et de la collectivité sur un même territoire. Des contacts avaient déjà été établis au préalable avec la plupart des Jardins et représentants des PAT.
- des appartenances à des réseaux, locaux et nationaux. Étaient notamment recherchés des Jardins de Cocagne reconnus au sein du Réseau Cocagne pour être impliqués dans des réseaux à l'échelle de leur territoire pour leurs activités de production ou celles plus sociales.



Localisation des structures interviewées pour l'étude

B. Retour sur les entretiens

L'objectif central des entretiens était de comprendre la façon dont les Jardins de Cocagne s'intègrent dans les PAT mis en place sur leur territoire, les liens et interactions avec les collectivités opératrices des PAT, mais aussi les autres acteurs. Dans une montée en généralité, il s'agissait également de parvenir à une analyse spécifique (chaque Jardin et chaque collectivité) et croisée (analyse générale) en mettant en lumière :

- Les facteurs de réussite et les freins de l'intégration des structures de l'IAE dans les PAT ;

- Les opportunités internes et externes.

D'autres objectifs, considérés comme secondaires, ont été rattachés, comme par exemple :

- Identifier des politiques publiques nationales et locales favorables à l'intégration des IAE dans les PAT ;
- Identifier les compétences des collectivités locales mobilisées pour l'intégration des IAE dans les PAT ;
- Cerner le rôle joué par les Jardins de Cocagne pendant la crise sanitaire, comprendre l'impact de la crise sur les liens entre les acteurs de l'IAE et les collectivités, vérifier le renforcement éventuel des interactions, ou à l'inverse la distanciation.

Une grille d'entretien a été conçue pour permettre des entretiens semi-directifs et pour dégager des éléments d'analyse sur trois grands items:

- 1) Description de l'activité
- 2) Dynamique territoriale alimentaire/conditions d'un PAT bio et solidaire
- 3) Impact de la crise et perspectives

L'accueil par les personnes interrogées a été à chaque fois chaleureux et constructif, tant de la part des responsables des Jardins que des chargés de mission et élus des PAT.

III. Résultats de l'analyse

A. Les Jardins de Cocagne

1. Des Jardins bien implantés dans leur environnement

La plupart des Jardins interrogés sont anciens. Ainsi, Bio Solidaire créé en 1993 fait partie des tout premiers Jardins de Cocagne. Graines de Soleil a vu le jour il y a 15 ans en 2006. Leurs activités actuelles se sont agrégées au fil des années, depuis le chantier d'insertion en maraîchage bio initial jusqu'aux projets actuels de tiers-lieux alimentaires. Toutefois, même lorsqu'ils sont récents, ils sont le fruit d'un long processus. Ainsi, si le Jardin du Raquet a été créé en 2019, il est le résultat d'échanges entre son directeur, Jean-Louis Poillion, et Douaisis Agglomération qui a aidé à sa création.

Ce temps long leur a permis de s'ancrer profondément dans leur territoire, en suscitant et concrétisant des partenariats, mais aussi en permettant à leurs activités de trouver leur modèle de réussite. Les jardins sont aujourd'hui des acteurs connus et reconnus quel que soit le domaine d'activité : insertion, production maraîchère ou lutte contre l'exclusion. Ainsi, Bio Solidaire a été approché en 2018 par les services de l'Etat pour monter une formation en maraîchage à destination des demandeurs d'asile. Graines de Soleil a été sollicité par la commune de Berre-l'Etang pour animer un marché

solidaire ou par les établissements pénitentiaires de Marseille pour la création et l'animation de jardins au sein de leurs murs. Le Jardin de la Haute-Borne est le partenaire du CROUS du pôle universitaire voisin pour la distribution de paniers solidaires aux étudiants précaires. Le haut-commissaire à la lutte contre la pauvreté dans les Hauts-de-France est venu visiter le Jardin du Raquet en août 2021.

Ces bonnes relations sont certes le fruit d'échanges réguliers et de partenariats opérationnels. Elles sont facilitées par le faible nombre sur le territoire de SIAE en maraîchage biologique ou actives sur les questions agricoles et alimentaires. Bio Solidaire est la seule SIAE en maraîchage sur le Pays des Châteaux. Sur le bassin d'emploi de Douai, aux côtés du jardin du Raquet, il n'existe qu'une seule autre SIAE en maraîchage. Sur les territoires métropolitains, rapportées au nombre d'habitants, les SIAE ne sont pas plus nombreuses. On compte seulement trois Jardins de Cocagne sur le territoire de la Métropole de Toulouse.

Ces Jardins, bien implantés, sont animés par des équipes engagées qui font de cet ancrage territorial une démarche volontariste. Pour Jonathan Monserat, *“une structure d'insertion qui ne travaille pas avec son territoire n'a pas lieu d'être”*. On remarque également une stabilité des personnes permettant la continuité des actions : Valérie Hanon, directrice de Bio Solidaire, ou Jonathan Monserat, directeur de Graines de Soleil, sont salariés des jardins depuis leur création. Jean-Louis Poillion est le fondateur des Jardins de la Haute-Borne et du Raquet et demeure encore aujourd'hui leur directeur.

Pour gérer ces entreprises sociales, les Jardins sont à la recherche d'une efficacité économique et organisationnelle. Ainsi, Valérie Hanon explique que pendant toutes les phases de développement de la structure, la question de la professionnalisation a été sous-jacente pour toujours être en capacité de générer un chiffre d'affaires permettant des résultats positifs en insertion. Pour elle, le Jardin est *“une entreprise sociale”*. Pour faciliter leur gestion financière, le Jardin du Raquet et le Jardin de la Haute-Borne ont été récemment intégrés à l'Association Laïque pour l'Education, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA), une structure nationale d'hébergement social. Pour mutualiser leurs moyens, les quatre Jardins de Cocagne de Haute-Garonne se sont fédérés en SCIC en créant Cocagne Haute-Garonne.

2. Des activités au-delà de la production de paniers et de l'insertion

Le cœur du métier des Jardins de Cocagne est la production maraîchère en agriculture biologique et en insertion, ces deux volets étant indissociables comme le confirme Valérie Hanon avec cette formule : *“des projets d'accord, mais toujours parce que c'est un outil d'insertion”*. Jonathan Monserat va dans le même sens : *“Notre action va au-delà de la simple production, elle est globale, c'est la lutte contre l'exclusion au sens large”*. Dans ce cadre, on trouve naturellement la production d'une large gamme de

légumes et de fruits, sur des fermes plus ou moins grandes, avec des formats diversifiés (plein champ, sous tunnel, vergers, etc.). Les Jardins ont tous créé leurs débouchés pour écouler cette production : il y a naturellement les paniers, mais aussi la vente directe sur les marchés ou dans la boutique du Jardin, et l'approvisionnement de la restauration notamment collective. En complémentarité, ils se sont diversifiés en créant des activités complémentaires de logistique ou de transformation. Ainsi, Bio Solidaire a noué un partenariat de longue date avec les producteurs de Val Bio Centre à qui le Jardin offre une prestation de service de conditionnement, de préparation et de livraison de commande à travers une entreprise d'insertion dédiée. Les Jardins de Cocagne de Haute-Garonne ont créé en 2020 une plateforme logistique conçue pour approvisionner la restauration collective et répondre aux besoins logistiques d'autres producteurs locaux. L'objectif est de créer de la valeur ajoutée qui profitera à l'entreprise et à sa mission d'insertion.

Toutefois, au fil des partenariats et des échanges avec les autres acteurs du territoire, qu'ils soient pairs ou institutionnels, et parce que les personnes accompagnées sur des parcours d'insertion sont elles-mêmes en situation de précarité, les Jardins se sont ouverts à d'autres activités à dimension sociale. Il s'agit, d'une part, de la distribution d'une partie de la production sous forme de paniers solidaires (ainsi, plus de 60 Jardins participent au programme Paniers Solidaires Cocagne) ou sous forme de dons (à des épiceries sociales par exemple), et, d'autre part, d'activités d'animation et de sensibilisation sur les thématiques agricoles et alimentaires. Ces activités sont présentes dans la plupart des Jardins étudiés (sauf Les Amis du Jardin à Dinan) de façon plus ou moins importante. Elles prennent même une place significative au sein de Graines de Soleil qui a multiplié ces dernières années les interventions sociales et solidaires qui représentent près d'un tiers de l'activité générale : animation dans les centres sociaux, les écoles ou les centres aérés ; aménagements de jardins dans des centres pénitentiaires, en pied d'immeubles, dans des centres d'hébergement ou dans des maisons de retraites ; accompagnement social et professionnel en partenariat avec Pôle emploi, d'autres SIAE du département, des CCAS. Le Jardin a fini par mettre au point une ingénierie de projets, en expertise. Pour Jonathan Monserat, l'alimentation devient un support pour l'accès aux droits des personnes en situation de précarité sociale et économique.

On observe que la précarité alimentaire devient un enjeu central au sein des Jardins. De périphérique, il y a encore 10 ans, où il s'agissait souvent de permettre aux salariés en insertion de disposer de paniers solidaires, la question de l'accès à une alimentation durable pour tous traverse les préoccupations des Jardins au point de structurer les futurs projets.

3. Des projets pour le futur

La crise du Covid 19 a marqué les Jardins. Tous ont constaté les mêmes conséquences sur leur territoire au plus fort de la crise, lors du premier confinement

au printemps 2020 : moins de dons alimentaires, moins de bénévoles disponibles dans les associations de l'aide alimentaire, mais plus de demandes. Les Jardins ont été déstabilisés dans leur fonctionnement de production mais surtout dans leurs activités liées à la lutte contre la précarité alimentaire. Ainsi, la faculté et le CROUS ayant fermé pendant ce premier confinement, les étudiants du pôle universitaire près du Jardin de la Haute-Borne sur la Métropole de Lille n'avaient plus accès aux paniers solidaires.

La crise sanitaire a probablement accéléré les actions qui étaient déjà en gestation, comme la création de tiers-lieux alimentaires. Sur le modèle de l'Ecopôle d'Audruicq, il s'agit d'organiser sur un même lieu les activités existantes ou en cours de création au sein des Jardins, et de renforcer le lien entre production maraîchère biologique, insertion et accès pour tous à une alimentation durable. C'est le cas pour Bio Solidaire pour qui l'acquisition d'une nouvelle ferme de 30 hectares facilite la mutation. Le futur lieu rassemblera le chantier d'insertion, l'entreprise de logistique, le restaurant d'insertion et, au-delà, un espace pour proposer des ateliers, des formations autour de l'alimentation, de la santé, de la biodiversité, etc. Des parcelles pourront être mises à disposition pour des personnes sorties du parcours d'insertion. Au Raquet, des financements obtenus dans le cadre du plan de relance pour construire un bâtiment polyvalent sont l'aubaine pour poser les bases d'un pôle alimentaire. Ces futurs tiers-lieux alimentaires, Ecopôles, sont considérés comme un aboutissement mais aussi l'opportunité de donner au territoire un espace de convergence et de concrétisation de la transition alimentaire pour tous.

Enfin, parce qu'ils ont noué des relations de longue haleine avec les collectivités, parce qu'ils sont impliqués dans la transformation de leur système alimentaire, et parce qu'un projet alimentaire se déploie sur leurs territoires, les Jardins de Cocagne entendent participer aux instances de gouvernance du PAT quand elles existent. D'ores et déjà, Bio Solidaire participe au Conseil Local de l'Alimentation du Pays des Châteaux.

B. Les PAT concernés

1. Les principales caractéristiques

Nous présentons de manière succincte les six PAT étudiés selon leur organisme porteur avec trois types de collectivités :

- Métropoles : Toulouse Métropole (31), avec 783 000 habitants, porte un PAT à dominante urbaine et avec une forte influence de la ville centre ; Métropole Aix-Marseille-Provence (13) avec deux millions d'habitants porte le PAT en lien avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays d'Arles qui couvre quasiment le département des Bouches-du-Rhône. Les contextes sont très urbains et dominés par la ville centre.

- Communautés d'agglomération : Douaisis Agglomération (59) avec 149 000 habitants, porteur du PAT, est en milieu urbain alors que Dinan agglomération (22) avec 97 000 habitants est globalement en milieu rural avec une frange littorale. Ces caractéristiques en font des territoires d'une grande diversité.
- Pays : Le syndicat mixte du Pays des Châteaux (41), avec 151 000 habitants, tout comme le PETR Pays Thur Doller (68), avec 65 000 habitants, rassemblant chacun trois intercommunalités, sont des territoires de projet. Structure d'animation, ils n'ont pas de compétences propres contrairement aux deux collectivités précédentes.

D'autres caractéristiques géographiques font différer les contextes territoriaux :

- littoral (Aix-Marseille Pays d'Arles, Dinan agglomération) et intérieur (Pays des Châteaux, Pays Thur Doller) ;
- urbain (Toulouse Métropole, Aix-Marseille Pays d'Arles, Douaisis) et périurbain-rural (Dinan agglomération, Pays des Châteaux).

Tous ces PAT sont reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation : quatre sont reconnus de niveau 2¹ (Douaisis Agglomération, Métropole Aix-Marseille-Provence, Dinan agglomération, Pays des Châteaux) et deux de niveau 1² (Toulouse Métropole, Pays Thur Doller). Certains ont obtenu des financements conséquents dans le cadre du plan de relance.

Un descriptif plus complet des actions des PAT étudiés est présenté dans des comptes rendus d'entretien.

2. Des PAT systémiques avec une structuration récente

Le projet de recherche action FRUGAL a identifié trois grands types de PAT : les projets agri-alimentaires ponctuels, les projets agri-alimentaires structurants et les projets alimentaires systémiques. Les deux premiers types de PAT sont plutôt conçus avec l'amont de la chaîne alimentaire, notamment avec des producteurs, et sont généralement issus de territoires ruraux. La dimension ponctuelle ou structurante dépend de l'intensité de la structuration des démarches. Le troisième type de PAT dit transversal ou systémique donne plus de place à la société civile, prend en compte l'ensemble de la chaîne alimentaire et se situe davantage en milieu urbain ou périurbain.

¹ Le niveau 2 de reconnaissance des PAT correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, pilotées par une instance de gouvernance établie. La reconnaissance est attribuée pour une période de cinq ans, renouvelable.

² Le niveau 1 de reconnaissance des PAT correspond aux projets collectifs émergents visant à répondre aux objectifs assignés aux PAT par la loi. La reconnaissance est attribuée pour une période de trois ans non renouvelable. À l'issue de cette période, les projets doivent répondre aux critères du niveau 2 pour bénéficier de la reconduction de leur reconnaissance.

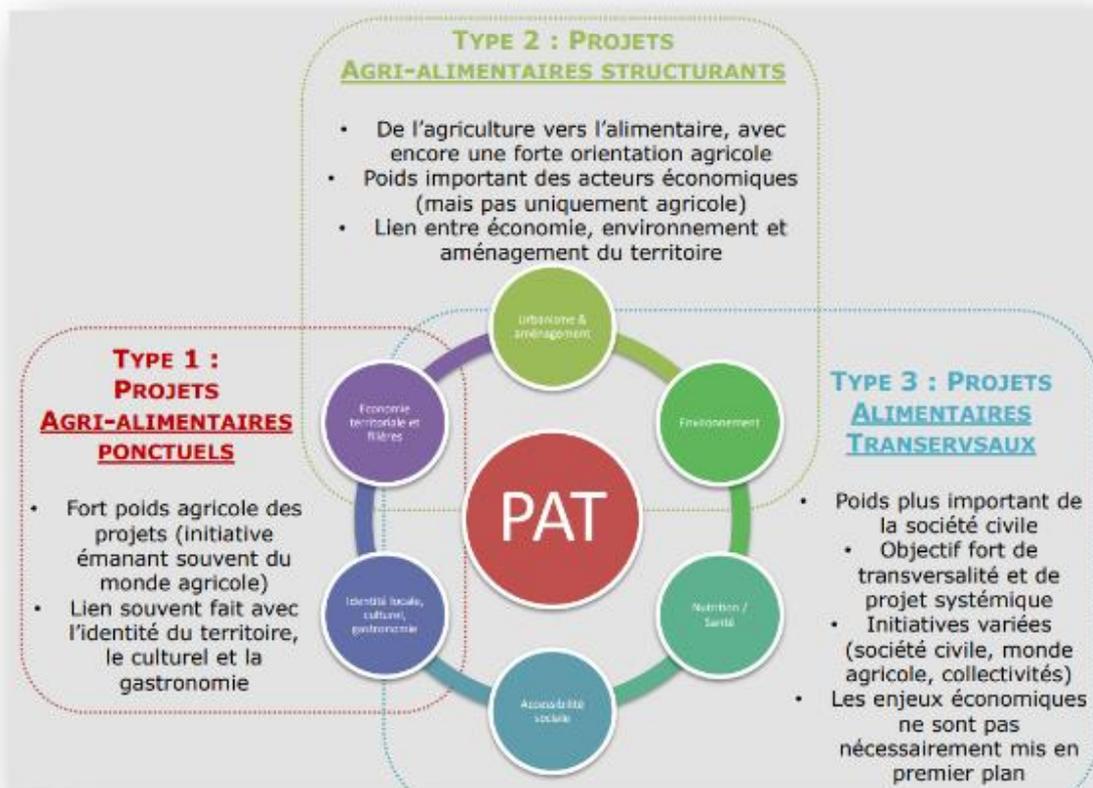


Schéma représentant trois types de PAT, projet Frugal, RnPAT, juin 2019

L'analyse des PAT par le Réseau national des PAT (RnPAT) montre une répartition équilibrée entre des Projets agri-alimentaires et Projets systémiques, venant à ne distinguer que 2 grands types de PAT.

Les 6 PAT étudiés sont davantage des PAT systémiques. PAT de nouvelle génération, ils se sont structurés récemment entre 2017 et 2021, même si des actions ont été initiées depuis plusieurs années (Dinan Agglomération, Toulouse Métropole, etc.). Le processus de développement s'étale souvent sur 10 à 20 ans avec des opérations sectorielles initiées au cours des années 2000 (approvisionnement de la restauration collective, accompagnement des initiatives en circuits courts, etc.). Par exemple, Métropole Aix-Marseille Pays d'Arles a initié dans les années 2010 des réflexions sur le domaine alimentaire et agricole, puis le diagnostic en 2019 a positionné d'emblée la dynamique systémique en articulant un diagnostic sur la production et la consommation, pour enfin lancer le PAT à partir de 2020. Beaucoup d'entre eux sont reconnus au niveau national et ont été lauréats du Programme National de l'Alimentation (PNA), qui récompense une vingtaine de PAT par an en moyenne.

Une analyse³ sur les objets de plusieurs PAT lauréats sur 2014-2018 a montré plusieurs thèmes avec, entre parenthèses, le nombre de citations observées :

- la santé et les produits sains (20 fois) et de qualité (27 fois),
- les produits locaux dans la restauration collective (22 fois),
- la réduction du gaspillage alimentaire (17 fois),
- l'agriculture durable (14 fois) et l'agriculture biologique (13 fois) figurent également en bonne place,
- la notion de filières est également citée (13 fois).

La restauration collective est souvent une entrée initiale pour les PAT, car il s'agit d'une compétence légale identifiée par les collectivités. Nous retrouvons cette trajectoire dans la plupart des PAT étudiés (PAT Pays Thur Doller, Dinan Agglomération, Aix-Marseille Pays d'Arles, Toulouse Métropole). En tant que groupement de communes, les porteurs de PAT ont mobilisé cette entrée dans un premier temps pour ensuite élargir à d'autres thématiques comme le foncier ou l'accès à tous à une alimentation de qualité. Par exemple, Dinan Agglomération a d'abord lancé des actions sur la restauration collective en lien avec l'approvisionnement, puis a élargi progressivement, avec d'abord la formation des personnels et ensuite avec le foncier.

Les évolutions des pratiques agricoles et la dimension sociale restent clairement les parents pauvres des démarches de PAT et demeurent traités de manière indirecte. Les premières actions au sein du PAT Aix-Marseille Pays d'Arles ont été consacrées à la restauration collective avec approvisionnement et lutte contre le gaspillage, considérés comme un levier pour rendre accessible à tous une alimentation de qualité, la plupart des enfants déjeunant à la cantine. Même si dans le PAT Aix-Marseille Pays d'Arles, il est prévu de "*favoriser le déploiement de pratiques agroécologiques en lien avec le développement de filières agroécologiques (HVE, Agriculture Biologique, etc.)*". Douaisis agglomération a également un volet dédié sur l'agriculture biologique (BioCAD).

Les PAT étudiés sont plurithématiques : restauration collective, foncier, économie, santé, accessibilité sociale, environnement, innovation, patrimoine, aménagement. Ces thématiques sont souvent articulées entre elles.

L'échelle d'action est importante et dépend des compétences légales de la collectivité. Le site internet Agir pour l'alimentation locale (<https://agirpourelalimentationlocale.fr/>), issu du projet MICAAL porté par le CNRS, précise les compétences activées dans les différentes thématiques. Par exemple, sur la restauration collective, les compétences des institutions sont multiples : la commune a en charge les écoles primaires, le Département les collèges, la Région les lycées. L'intercommunalité n'a la plupart du temps aucune compétence mais un rôle de facilitateur pour articuler les différentes échelles. Une chargée de mission d'une intercommunalité précise : "*l'articulation des*

³ Rapport sur les Projets Alimentaires Territoriaux (P.A.T.) en France – C.Darrot, G.Maréchal, T.Bréger, octobre 2019

compétences entre les collectivités est essentielle". Territoire important, une métropole peut faciliter le lien entre les communes et les accompagner dans leur action sur l'alimentation locale. Toulouse Métropole accompagne les communes du territoire pour leur cahier des charges ou leur opération foncière. Une chargée de mission de la métropole témoigne *"le PAT de la métropole sert d'appui aux communes pour leurs projets alimentaires et agricoles"*. Le PAT Aix-Marseille Pays d'Arles couvre le département des Bouches-du-Rhône et s'est construit sur la complémentarité entre urbain (80 % des mangeurs Métropole Aix-Marseille) et rural (60 % de la production sur le PETR Pays d'Arles). Un responsable de Jardin témoigne : *"La communauté de communes est, de manière générale, une bonne échelle de dialogue, alors que la métropole est trop importante pour rendre les relations opérantes"*.

La crise sanitaire a eu comme impact de renforcer le niveau communal et de mettre un frein à la structuration des PAT, les instances étant souvent suspendues. En fin d'année 2021, les dynamiques se sont accélérées et la dimension solidarité alimentaire a été repositionnée comme prioritaire s'appuyant sur de nombreuses initiatives de la société civile face à une augmentation de la précarité alimentaire pour de nombreux foyers. Des porteurs de PAT ont bénéficié du Plan de relance sur ces sujets.

Au sein des collectivités, une approche transversale, indispensable pour appréhender la dimension systémique de l'alimentation, vient percuter un fonctionnement "en silo" très prégnant. Ce changement d'organisation et de culture de la collectivité s'apparente à une véritable révolution. Avec l'alimentation locale, les collectivités affrontent un défi en termes de coordination des élus et des équipes qui ont très peu d'habitude de travail en commun et avec une logique hiérarchique forte. Les porteurs de PAT étudiés expérimentent souvent, avec des stimuli extérieurs, une démarche inter-services. Ils ont des équipes dédiées à l'alimentation, comme à Douaisis Agglomération avec quatre personnes sur le projet alimentaire, ce qui les distingue clairement dans le paysage des collectivités. Par exemple, Toulouse Métropole a pu mener une dynamique inter-services dans le cadre d'une étude coordonnée par Cocagne Haute-Garonne. Une chargée de mission de collectivité témoigne : *"Les collectivités ont besoin de ces structures qui font passerelle. Ainsi, le Jardin de Cocagne permet d'avancer sur des sujets comme l'insertion qui met différents services de la collectivité autour de la table"*. Les collectivités se positionnent avec un rôle d'agrégateur des acteurs alimentaires et facilitent le lien entre des intérêts très divers, notamment sur l'alimentation solidaire. La mise en réseau des acteurs alimentaires est une fonction fondamentale des collectivités pour des PAT systémiques. La collectivité peut également faciliter l'accès au financement des structures en réalisant de l'ingénierie financière en amont. Par exemple, Dinan Agglomération a bénéficié de plusieurs financements pour son PAT (Leader, Département, Plan de relance) et a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir les initiatives, une mesure à laquelle le Jardin de Cocagne pourrait répondre.

De l'émergence à l'institutionnalisation, la trajectoire de PAT pourrait se schématiser

selon quatre étapes-types pour l'élaboration progressive des stratégies alimentaires territoriales dont les effets se lisent sur les territoires :

- **Initiation, niches pionnières** : des démarches thématiques très ciblées (restauration collective pour Dinan Agglomération) sont opérées par les territoires avec des acteurs pionniers de l'alimentation locale (producteurs en circuits courts, consomm'acteurs). Cela commence souvent par la réalisation d'états des lieux comme des diagnostics ou des enquêtes.
- **Expérimentation** : amorçant un réseau autour de la thématique alimentaire territoriale, les premières actions structurantes thématiques sont mises en place, avec d'un côté l'offre (répertoire producteurs, acquisition foncier, plateforme approvisionnement) et de l'autre la demande (défi Alimentation Positive).
- **Structuration, élaboration d'une stratégie** : la dynamique alimentaire territoriale se structure à travers des plans pluriannuels, des projets structurants (plateforme, espace test), la création de commissions, un état des lieux global (diagnostic alimentaire de territoire). Le réseau d'acteurs alimentaires se structure.
- **Institutionnalisation, formalisation politique** : les premières reconnaissances institutionnelles et de labellisation de PAT (Dinan Agglomération, Douaisis Agglomération) sont observées.

Les acteurs des SIAE et les collectivités porteuses de PAT peuvent se positionner à chacune des étapes de ce processus en profitant :

- d'espaces d'échange comme, par exemple, les réunions de préparation au démarrage, de mise en place de la gouvernance, ou d'identification de moyens pour la mise en œuvre du plan d'action
- d'espace de collaboration sur actions (diagnostic, démarche structurante) pour permettre une articulation de leur mobilisation.

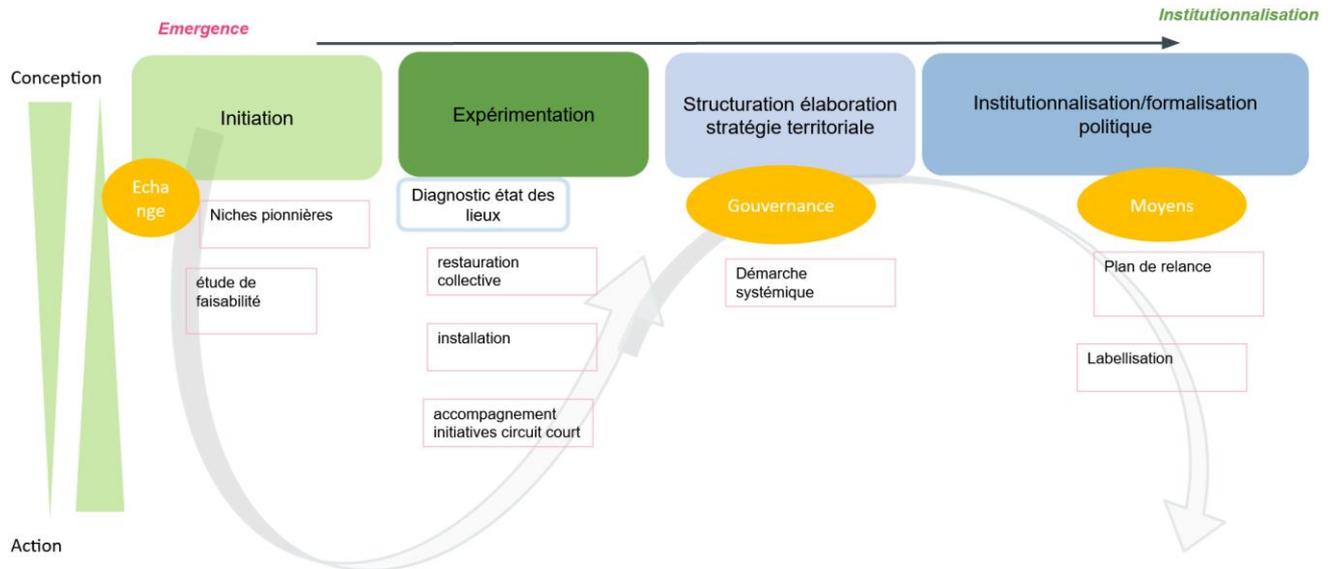


Schéma de trajectoire de PAT, Terralim 2022

3. Liens PAT / SIAE

Dans les PAT étudiés, nous pouvons noter la présence de un à quatre SIAE dans le domaine de l'alimentation (Jardin de Cocagne, autres) qui agissent de manière complémentaire. Au sein de la Métropole d'Aix-Marseille Pays d'Arles, les quatre SIAE du territoire se positionnent sur des maillons différents de la chaîne alimentaire et travaillent ensemble :

- production (Graines de Soleil, maraîchage bio) ;
- transformation (Pain et Partage, boulangerie bio qui fournit la Sodexo, à l'origine de la création de VRAC Marseille ; Améli, légumerie à Fos sur Mer qui a diversifié ses débouchés vers la restauration collective) ;
- restauration (la Table de Cana, traiteur-restaurateur).

Les autres structures dans le domaine de l'alimentation sont souvent des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) comme à Dinan avec l'ESAT des 4 Vaulx qui produit des légumes. Le Jardin de cocagne reste la SIAE la plus présente sur les PAT et pratiquement la seule sur la production. Elle est reconnue comme partenaire par les porteurs de PAT. A Dinan Agglomération, des échanges ont lieu entre la collectivité et le Jardin de Cocagne "Les amis du jardin", et l'agglomération souhaite mettre en place un vrai partenariat au sein du PAT. Pour Graines de Soleil, dans le PAT Aix-Marseille Pays d'Arles, cette reconnaissance est liée principalement au volet social et animation de son activité.

Les SIAE peuvent avoir un effet passerelle entre différents PAT pour favoriser les transferts d'expérience. Une responsable de Jardin témoigne : *“il existe plusieurs Jardins autour de Toulouse, et cela permet de faire le lien entre différents PAT”*. Les collectivités ont besoin de ces structures qui font passerelle.

Pour les collectivités, la crise sanitaire a eu un effet accélérateur de la prise en compte de la dynamique sociale sur les thèmes de la précarité alimentaire, et l'alimentation a été inscrite dans la politique de la ville (appel à projet Quartier Fertiles). Elle a eu pour effet de mettre en lumière dans le même temps les besoins de populations fragiles et les acteurs qui travaillent sur ces sujets, avec par exemple la mise en place d'une cellule de lien entre producteurs et associations d'aide alimentaire par la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. Dinan Agglomération souhaite contribuer à l'essaimage de jardins partagés pour rendre les légumes de saison accessibles au plus grand nombre.

Certains PAT comme ceux de Brest Métropole, du département de la Seine-Saint-Denis, de Douaisis Agglomération ou de Terre de Lorraine ont fait de l'accès à tous à une alimentation de qualité un axe principal. Cette thématique est portée après une certaine maturation et n'est pas très fréquente parmi les PAT.

C. Vers des PAT bio solidaires

Jusqu'ici peu présente, la dimension sociale des PAT étudiés est en cours de construction. La crise a eu un effet accélérateur pour renforcer la place des SIAE et mettre en place des actions liées à la solidarité alimentaire, souvent sur la coordination des acteurs. Le mode de production en agriculture biologique n'est pas au cœur des préoccupations des porteurs de PAT. Les SIAE, au premier rang desquelles les Jardins de Cocagne, disposent de multiples atouts pour interagir avec les collectivités porteuses de PAT : elles dialoguent avec les acteurs du social et avec les acteurs du monde agricole, elles sont engagées dans des dynamiques multipartenariales, elles gèrent des rythmes et des échelles différentes. Les Jardins de Cocagne sont un acteur de l'entrepreneuriat à l'interface entre la sphère agricole et la sphère sociale.

La clef d'entrée pour développer des PAT bio solidaires passera probablement par la dimension sociale comme argument principal lié de manière systémique à la dimension productive.

1. Interface sphère sociale et sphère agricole

Les Jardins de Cocagne incarnent la construction d'une interface entre la sphère sociale et la sphère agricole. Ils proposent un espace pour agir sur l'intégration des personnes les plus démunies dans une dynamique d'alimentation locale de qualité. Cette intermédiation entre deux sphères qui ne se connaissent pas est un des principaux atouts des Jardins de Cocagne. Une chargée de mission de collectivités confirme : *“Les Jardins sont pertinents sur les 2 volets : production et solidarité. Les*

collectivités ont besoin de ces structures qui font passerelle.”

Pour développer des PAT bio et solidaires, des conditions importantes doivent être réunies pour reconnaître ce rôle d'interface :

- **Existence d'un binôme PAT systémique - Jardin de Cocagne multi-activités.** Le PAT doit être de type systémique pour accueillir les dimensions sociales et productives proposées par le Jardin de Cocagne. De la même manière, le Jardin pourra proposer un panel d'activités au-delà de la fonction productive avec diffusion de paniers, pour multiplier les points d'ancrage avec les objectifs du PAT. Plus l'interface sera nourrie par de multiples passerelles, plus l'interaction sera pérenne. La majorité des binômes PAT / Jardin de Cocagne étudiés montre ces caractéristiques. Un exemple parmi d'autres : le PAT d'Aix-Marseille Pays d'Arles a inclus une ligne stratégique et opérationnelle sur la problématique sociale ; Graines de Soleil, le Jardin de Cocagne sur le territoire, a, quant à lui, des activités au-delà de la production.
- **Création d'un écosystème - réseau sur le long terme.** La construction d'un réseau est le meilleur terreau pour faire émerger les dynamiques partenariales. Cela permet de créer un écosystème vivant pour tendre vers des actions alliant une dimension sociale et une exigence de qualité dans la production. L'inclusion des Jardins de Cocagne dans des réseaux associatifs, économiques, institutionnels et citoyens au niveau local, régional voire national, est un atout. Par exemple, au niveau local, les Jardins de Cocagne étudiés ont mis en place un réseau dense avec des producteurs, des collectivités, des intermédiaires. Au niveau départemental, sur le PAT d'Aix-Marseille Pays d'Arles, Graines de Soleil participe activement à un écosystème de l'alimentation solidaire cherchant à développer l'accès des personnes en situation de précarité/fragilité à une alimentation durable en réseau avec Pain et Partage, la Cité de l'Agriculture, Paniers Marseillais - Paniers Bio Solidaires, Civam. Par ailleurs, Graines de Soleil est force de proposition notamment en lien avec les quartiers politique de ville (QPV). Au niveau national, le projet "Territoire à Vivre(s)" porté par le Réseau Cocagne réunit des organismes agricoles et d'insertion avec quatre territoires dont deux parmi les territoires de l'échantillon de l'étude.
- **Mobilisation d'espaces de convergence, souvent physiques.** Les Jardins proposent des lieux physiques pour expérimenter sur différents maillons de la chaîne alimentaire : production avec des paniers solidaires ou des couveuses d'activité, transformation avec des conserveries, distribution avec des plateformes. Ce sont autant de vitrines qui permettent aux Jardins de Cocagne de renforcer leur légitimité pour être un interlocuteur du PAT et pour devenir force de proposition.

Il s'agit de trouver la clef d'entrée et nous exposons ici celle de la restauration collective

qui reste un champ d'action souvent prioritaire pour la collectivité. Nous présentons quelques conditions pour favoriser ce débouché, très exigeant pour les Jardins de Cocagne et, plus largement, pour les SIAE. Le fait que la collectivité ait précisé son projet politique pour l'introduction de produits biologiques demeure un préalable. La collectivité doit également avoir défini une dynamique d'évolution de sa restauration collective en termes de compétences de personnel, de pratiques (réduction gaspillage alimentaire, végétalisation des assiettes, etc.) avec une politique budgétaire assumée. Cette clarification permet de construire l'interface. A défaut d'une coordination territoriale claire des besoins, nous avons relevé des exemples d'écueils notamment autour du modèle économique. Première illustration, les Amis du Jardin à Dinan ont créé une structure dédiée, les Champs gourmands, avec des légumes de plein champ pour approvisionner la restauration collective du territoire de Dinan Agglomération. Les communes n'avaient pas la capacité de définir des approvisionnements massifiés. La faiblesse des volumes écoulés et les contraintes logistiques ont eu raison du projet au bout de 4 années. Deuxième exemple, les Jardins de Cocagne du Sud Alsace - association ICARE - ont eu une expérience similaire dans les années 2010 sans succès et témoignent : *“Le modèle économique est très difficile à trouver”*. Le PAT Pays Thur Doller a initié un travail sur la restauration collective et indique que *“placer l'insertion dans une chaîne logistique avec restoco [restauration collective] est très compliqué, mais les Jardins peuvent trouver une place”*.

Les leviers mobilisables sont de proposer une adéquation avec les besoins de la collectivité comme la proposition de légumes avec une première transformation. L'exemple des Jardins de Solène (84), structure d'insertion de personnes en situation de handicap mental ou physique, montre comment une légumerie peut valoriser les légumes déclassés à destination de la restauration collective. L'association Un plus bio, dans une réunion d'un groupe de travail relève un autre exemple : La Légumerie du Littoral (59), un atelier de transformation de légumes par une équipe de salariés en insertion approvisionne des restaurations collectives comme la cantine de Grande-Synthe avec des légumes produits dans le Jardin de cocagne “Haut de Flandres” géré par l'AFEJI.

La collectivité a des besoins concernant la formation de ses agents de restauration pour l'évolution des pratiques comme la végétalisation des assiettes. Des articulations entre des formateurs spécialisés dans la restauration collective, comme le Mouvement des Cuisines Nourricières, et la production avec un volet insertion, comme les Jardins de Cocagne, pourraient se forger utilement. Par exemple, à Châteauneuf-Grasse (06), les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) de la Fondation Apprentis d'Auteuil font de la transformation dans un restaurant d'insertion, support de formation en lien avec l'ESAT de La Bastide qui fournit les légumes.

La commune doit également se positionner sur les moyens de production et notamment la gestion du foncier. Par exemple, l'association Equalis porte un chantier d'insertion *“filère locale bio et entretien d'espaces verts de Moussy-Le-Neuf”* sur cinq

hectares de terre communale qui fournit la cantine de Moussy-le-Neuf (77) ;

Un des besoins importants des collectivités demeure la logistique. Parmi les territoires étudiés, deux expériences ressortent. En Haute-Garonne, attaché au Jardins de Cocagne Volvestre, le relais Cocagne est une plateforme logistique et de transformation située à Salles sur Garonne avec pour débouché, notamment, la restauration collective : stockage, conditionnement, transformation, commercialisation, livraison. A Blois, Bio Solidaire gère une plateforme logistique qui approvisionne entre autres la restauration collective.

2. Des PAT engagés et multipartenariaux

Le portage politique du PAT est central et conditionne ses orientations, notamment sur la dimension sociale, mais plus largement sur la dimension systémique. Le renouvellement des équipes municipales a joué un rôle facilitateur avec des professions de foi autour de l'alimentation locale. La crise sanitaire a renforcé cette tendance et a mis à l'agenda les questions sociales et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

Ce portage politique favorise la représentation dans la gouvernance de dynamiques dites "alternatives" (notamment sur la production) par leur structuration via des collectifs. Il s'agit de s'articuler volontairement avec d'autres acteurs de la production (producteur bio, etc.). Par exemple, Toulouse Métropole a invité le collectif Nourrir la Ville à se structurer pour participer au comité de pilotage avec un seul représentant. Ce collectif rassemble des organisations agricoles et d'insertion (Terre de Liens, Adear, Civam, Bio Ariège et centième singe). Le collectif permet d'avoir un guichet unique pour les collectivités et réalise des réponses à appel d'offres pour des études.

Le porteur de PAT a la capacité de mobiliser des moyens, notamment financiers, en activant et articulant différentes ressources. Le plan de relance a généré des ressources nouvelles et les collectivités peuvent faciliter l'accès à ces financements comme à Toulouse ou Dinan. Les budgets liés au PAT ont atteint des volumes conséquents en allant jusqu'au doublement des budgets avec le maintien, voire le renforcement, des équipements d'animation. Les financements sont dédiés à l'ingénierie et à l'investissement par le soutien de projets (système de panier, plateforme logistique virtuelle). Dans le cadre du plan de relance, ces budgets sont programmés pour 18 mois et ne permettent pas d'inscrire l'action sur une durée suffisante. Le soutien se centre alors sur des actions déjà initiées.

La restauration collective peut être considérée comme une opportunité pour traiter de nouvelles thématiques comme le foncier, la sensibilisation des convives ou l'accès à une alimentation de qualité pour tous. La crise sanitaire, par la fermeture de nombreuses restaurations collectives, a montré la vulnérabilité de se baser sur un seul débouché côté production et de centrer toute sa stratégie sur ce seul angle pour les

porteurs de PAT. La restauration collective peut se concevoir comme un levier pour tendre vers une dimension systémique de l'alimentation au niveau d'un territoire mais pas forcément comme une fin en soi.

3. Des rythmes et échelles harmonisés

La gestion des temps et du rythme des actions distingue les collectivités porteuses de PAT et les SIAE. Le temps entrepreneurial des SIAE est réactif et davantage sur le court terme tandis que le temps des collectivités se positionne avec un cheminement plus lent sur le moyen, voire long terme. Les deux parties doivent comprendre ces différences de gestion temporelle pour ne pas s'épuiser et trouver un calendrier commun avec une programmation concertée.

Pour les dynamiques entrepreneuriales, il faut savoir attendre une maturité de la démarche de PAT pour identifier une opportunité et une accroche mutuelle pour optimiser son énergie. Une grille de lecture de la trajectoire des PAT est proposée dans cette étude. Une articulation des temporalités est importante et l'intervention des Jardins est plus adaptée soit dans une phase d'expérimentation (logistique, transformation, etc.) soit dans une phase d'institutionnalisation du PAT (couveuses d'activité, production légumières avec des volumes). Pour le PAT, il est intéressant de soutenir des expérimentations ou des études d'opportunité pour éviter le découragement des Jardins de Cocagne. Par exemple, à Dinan, Les Champs gourmands était prêt à livrer des légumes alors que les collectivités étaient seulement en train de s'approprier, à une échelle intercommunale, le thème de la restauration collective et de monter en compétences progressivement sur la relocalisation de leur approvisionnement.

Les compétences légales structurent l'échelle d'intervention des collectivités comme l'intervention sur la restauration collective l'illustre bien. Les structures d'IAE agissent essentiellement à l'échelle locale et adaptent leur niveau d'action selon la nature des actions (intercommunal ou métropolitain pour les coopérations entre acteurs, communal pour l'activité commerciale, quartier pour les projets d'animation). Le positionnement des Jardins de Cocagne dans ce jeu d'acteurs institutionnels demande une connaissance des compétences légales pour appréhender le "millefeuille" des collectivités. Des outils existent comme le site internet Agir pour une alimentation locale déjà mentionné auparavant (voir page 13). Les Jardins de Cocagne peuvent jouer le rôle de passerelle vers des territoires voisins porteurs de PAT ou non, comme à Toulouse Métropole où Cocagne Haute Garonne a fait le lien entre le PETR Tolosan et le PAT Toulouse Métropole ou, comme dans le Loiret, où le département a contractualisé une convention pluriannuelle avec des modalités d'essaimage. Les départements ont une compétence sociale importante et les SIAE peuvent faciliter une articulation comme dans le Loiret. De leur côté, les collectivités pourraient avoir une attention plus approfondie sur les différents territoires d'intervention pour mieux coordonner les différentes échelles géographiques. Par exemple, pour faciliter la

logistique du périmètre d'intervention d'opérateurs comme les Jardins de Cocagne, la collectivité pourrait articuler les différents types de restauration collective : école, collèges, lycée, restaurant universitaire.

4. Fonctionnalités des Jardins de Cocagne dans les PAT : axes stratégiques

Du point de vue de la collectivité, en quoi un Jardin de Cocagne est une opportunité pour son PAT et sa dimension sociale ? Nous proposons cinq axes stratégiques qui pourraient renforcer le Jardin de Cocagne comme un acteur agile et agissant dans le cadre associatif de l'intérêt général, à l'interface entre la sphère agricole et la sphère sociale :

- **Proposer un lieu physique, support d'actions concrètes et d'expérimentation** : avec des bâtiments et des équipements, le Jardin de Cocagne propose des outils concrets aux acteurs du PAT comme une plateforme logistique. Selon les configurations, une salle de réunion au sein du Jardin peut être mise à disposition pour accueillir des réunions organisées dans le cadre du PAT. Ce sont des espaces de démonstration et d'ancrage pour les porteurs du PAT. Certains Jardins animent déjà un tiers lieu alimentaire qui rassemble une diversité d'acteurs de la fourche à la fourchette.
- **Garantir un partenariat solide** : le Jardin de Cocagne se positionne sur la durée avec un réseau de partenaires locaux plus ou moins formalisé (collectif, associations) grâce à une animation de qualité très engagée autour de l'ancrage territorial. L'appartenance au réseau national Réseau Cocagne assure une veille sur les bonnes pratiques avec des retours d'expériences inspirants et des méthodes éprouvées.
- **Assurer une ingénierie en animation** : les Jardins de Cocagne possèdent de solides compétences en animation (directeur.rice de Jardin, chargé.e de mission). Cela permet d'offrir une vision systémique pour traiter une diversité de thèmes au-delà de la production. Certaines collectivités leur confient des études de faisabilité pour préciser des besoins concernant le PAT et même de participer à l'animation du PAT.
- **Produire en biologique mais pas que des paniers !** : la production de légumes et de fruits en agriculture biologique et la valorisation sous forme de paniers est une activité historique des Jardins de Cocagne. Une pluriactivité se développe avec des espace-tests agricoles, de la transformation, des plateformes relais logistique. Avec sa connaissance fine du milieu agricole, les Jardins réalisent des passerelles avec des producteurs en agriculture biologique et leurs groupements.
- **Ouvrir vers le social et l'emploi** : l'insertion professionnelle est le cœur de l'activité des Jardins de Cocagne. La diversification des supports permet d'offrir un espace pour accompagner l'évolution des métiers de l'alimentation et de l'agriculture avec la tendance à la relocalisation. Les Jardins forment les acteurs

de la chaîne alimentaire : de futurs producteurs, des mangeurs, des transformateurs. Une étude sur l'impact de la transition agricole et alimentaire sur l'emploi a montré une corrélation quasi systématique entre dynamique de transition et création d'emploi. Par les publics accueillis, ils constituent une passerelle vers les acteurs de la solidarité alimentaire, comme les organismes de l'aide alimentaire, et organisent également dans les quartiers un accès aux ressources vivrières pour les habitants à travers des jardins collectifs ou des ateliers. Les paniers solidaires rendent accessibles des produits locaux de qualité à un coût réduit pour des familles à petit budget.

Nous pouvons retracer, selon ces cinq axes, ce qui pourrait répondre davantage aux besoins des PAT :

- **Des espaces de convergence** : avec des acteurs alimentaires qui ne se connaissent peu ou pas sur les territoires de PAT, les Jardins de Cocagne peuvent proposer un rôle de passerelle. Cela est particulièrement vrai entre la sphère sociale (travailleurs sociaux, aide alimentaire, ...) et la sphère agricole (producteurs, accompagnateurs, ...). Un des rôles des porteurs de PAT est de fédérer et les Jardins de Cocagne peuvent contribuer activement en proposant une vision systémique.
- **Les réseaux au cœur du partenariat** : la dynamique en réseaux est un élément clef de la transition alimentaire. Les Jardins de Cocagne parviennent à mailler plusieurs niveaux de réseaux : local, interrégional, national voire européen. Ils en tirent des retours d'expériences inspirantes, capitalisés ce qui correspond à une demande des porteurs de PAT.
- **Une animation agile** : avec l'institutionnalisation émergente des PAT, les formes d'animation risquent de se rigidifier. La capacité d'animation en prise avec le terrain des Jardins de Cocagne peut permettre de mobiliser des participants échaudés par des processus d'élaboration peu ancrés. Des animations par exemple avec des visites de terrain, des témoignages ou des interventions de chercheurs peuvent revivifier la dynamique.
- **La transition agricole et alimentaire** : les Jardins de Cocagne peuvent contribuer au positionnement des territoires sur des modes de productions plus vertueux notamment en axant sur la corrélation entre l'intensité des transitions et l'intensité de l'emploi. Le moteur de l'emploi non délocalisable proposé par les Jardins de Cocagne entre bien dans la sphère de la transition agricole et alimentaire comme le montre une étude pour le compte de la Banque des Territoires. La pluriactivité et la diversité des métiers constituent autant de portes d'entrée pour amener les collectivités porteuses de PAT sur les enjeux de qualité de production.
- **L'accès à une alimentation de qualité pour tous**: la précarité alimentaire a augmenté ces dernières années en particulier à la suite de la crise sanitaire. Quelques porteurs de PAT ont identifié cet axe comme prioritaire. L'antériorité des Jardins de Cocagne sur ces sujets en fait un interlocuteur incontournable

pour les porteurs de PAT.

Les principales difficultés pour les binômes PAT et jardin résident :

- dans l'articulation des échelles temporelles avec des rythmes différents;
- dans la mobilisation de moyens adéquats pour conduire leur action; la production demande des investissements importants qui ne sont pas toujours présents ou avec un déploiement d'ingénierie disproportionné.
- dans l'articulation de portage politique sur un registre différent entre le milieu associatif et le monde des élus.

IV. Conclusion / perspectives

A. Conclusion

Cette étude a permis de formaliser les interactions existantes entre des Jardins de Cocagne et des collectivités porteuses de PAT, en proposant des outils (grille de lecture trajectoire PAT, ressources compétences légales) et des méthodes (axes stratégiques) pour renforcer le lien entre collectivités et Jardins.

L'alimentation de qualité sur un territoire a vocation à s'étendre à tous ses mangeurs, y compris les foyers à petits budgets. La dimension sociale d'une alimentation locale est liée aux dimensions environnementale, économique et culturelle pour atteindre un bien être alimentaire territorial. La nécessité d'une approche systémique apparaît centrale pour intégrer l'accès de produits de qualité au plus grand nombre.

La porte d'entrée couramment observée des PAT reste la restauration collective. Les porteurs de PAT pourraient appréhender d'autres sujets complémentaires dans une approche systémique comme l'accès à l'alimentation pour tous, l'emploi en lien avec les propositions des Jardins de Cocagne.

Acteur associatif avec une capacité d'entreprendre à l'interface de la sphère sociale et de la sphère agricole, les Jardins de Cocagne ont un rôle de passerelle au sein des collectivités (dynamique inter-services) et entre les collectivités porteuses de PAT (lien rural/urbain). Ils contribuent à l'émergence progressive d'une approche transversale de la politique publique de l'alimentation, un défi immense pour le monde des collectivités.

Cette étude a souhaité préciser le rôle que peuvent avoir les Jardins de Cocagne dans les PAT :

- Favoriser, voire animer la coopération entre professionnels agricoles, acteurs de l'insertion, de l'ESS et de la solidarité ;
- Proposer de nouveaux modèles économiques avec des activités en insertion développées au plus près des besoins des territoires et des habitants ;

- Animer des lieux, maillant le territoire, supports d'expérimentation et de démocratie alimentaire.

B. Perspectives

Cette synergie entre Jardin et porteur de PAT demande du temps, considéré comme un allié précieux notamment pour articuler les échelles. La construction d'une relation contractuelle sur la durée, par exemple à travers des conventions, est un cadre structurant pour garantir un partenariat solide. Un thème d'échange autour de l'ingénierie de gestion de projet et la trajectoire des PAT pourrait être utile à creuser.

Cinq axes stratégiques ont été proposés pour construire l'interface entre Jardins de Cocagne et collectivités porteuses de PAT. Il s'agit de les confronter au terrain et de les valoriser pour positionner les Jardins de Cocagne comme des interlocuteurs incontournables des porteurs de PAT.

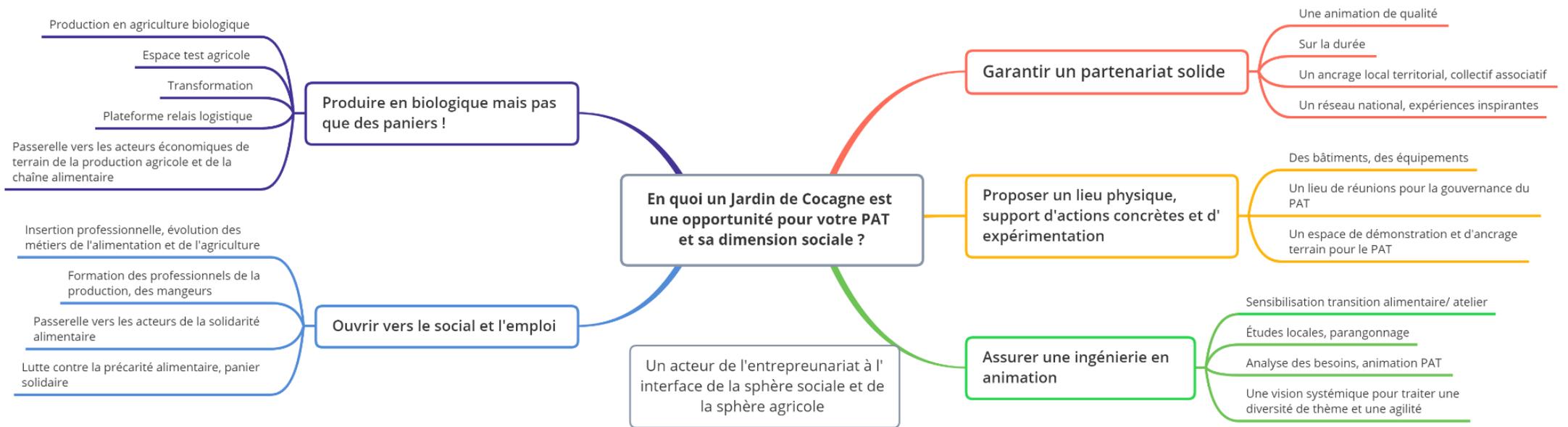
Au sein du Réseau Cocagne, en lien avec des réseaux de collectivités (France Urbaine, Région de France, Fédération des parcs naturels régionaux, etc.), des transferts d'expériences et des essaimages mériteraient d'être organisés dans la poursuite du travail de formalisation pour renforcer et multiplier les synergies entre collectivités et PAT. Un approfondissement sur les compétences légales des collectivités et leur application concrète pourrait également être intéressant.

Un groupe de travail collectivités/Jardins de Cocagne pourrait se mettre en place en 2022 pour approfondir différents sujets : trajectoire des PAT et lien avec la SIAE, compétences légales des collectivités et traduction pour l'insertion, ingénierie financière.

V. Annexes

1 – Carte mentale « Les fonctionnalités des Jardins de Cocagne au service des PAT » éclairant les axes stratégiques d'une interface Jardins de Cocagne - collectivités porteuses de PAT

2 – Un portrait des Jardins



Annexe 1 - Schéma : les fonctionnalités des Jardins de Cocagne au service des PAT, Terralim 2022

Annexe 2 : Un portrait des Jardins



Le Jardin du Raquet et celui de la Haute-Borne, une animation du « bien vivre alimentaire »

Des activités sociales au-delà des paniers sont réalisées : de distribution de paniers solidaires auprès de familles ou d'étudiants en difficulté adressés par les CCAS ou le CROUS ; de sensibilisation à une alimentation par l'animation d'ateliers de cuisine. Ces activités sont soutenues par l'embauche récente d'une « animatrice du bien vivre alimentaire » mutualisée sur les deux jardins Le jardin du Raquet et celui de la Haute Borne et dont la mission est de développer les paniers solidaires et de mettre en œuvre des animations (visites des jardins, ateliers). Pour le Jardin du Raquet, la création d'un tiers-lieu alimentaire autour d'un nouveau bâtiment hébergera un hangar pour les activités de production, un magasin de producteurs et les ateliers pédagogiques.



Bio Solidaire, un partenaire solide

Quand l'occasion se présente, Bio Solidaire développe des partenariats économiques : c'est ainsi qu'est né le partenariat logistique avec producteurs bio de Val Bio Centre à la fin des années 2000. Puis, au fil du développement des activités, Bio Solidaire crée et entretient des relations opérationnelles et de réflexion avec des acteurs du secteur de l'insertion, des associations de lutte contre la précarité et des collectivités. Avant le PAT, auquel il participe à l'instance de gouvernance, le Pays des Châteaux était déjà un interlocuteur. Bio Solidaire l'avait sollicité en 2010 pour obtenir des fonds LEADER pour construire son bâtiment de logistique. La dimension entrepreneuriale de Bio Solidaire l'amène aussi à s'adresser aux services Développement Economique des collectivités, qui reconnaissent son travail par le biais notamment de l'activité 'logistique'.



Cocagne Alimen'terre en assistance à maîtrise d'ouvrage pour un PAT

Pour accompagner le changement de pratiques des cantines, Cocagne Alimen'terre réalise l'accompagnement des personnels et fait le lien avec les producteurs. Cette démarche dont le dernier Copil a eu lieu fin 2020 est co-financée par le programme leader PETR du Pays Tolosan et la Communauté de communes Coteau du Girou. Une réponse à un appel à projet est retenue au niveau régional qui débouche sur la contractualisation pour Cocagne Alimen'terre d'un marché assistance à maîtrise d'ouvrage pour le PAT. Cocagne Alimen'terre a renforcé ses moyens avec le recrutement d'une chargée de mission pour accompagner le PETR sur 4 axes dont l'évolution du métier d'agriculteur, la restauration collective, l'accès à l'alimentation pour tous et toutes et le développement de l'agro-tourisme.



Graines de Soleil, une dimension sociale bien ancrée et reconnue

Graines de Soleil est très impliquée dans des activités d'animation et de sensibilisation sur les thématiques agricoles et alimentaires, cela représente environ $\frac{1}{3}$ de son activité. Cela passe par l'aménagement et l'animation de potagers partagés, (ex : en pied d'immeubles pour le compte de bailleurs sociaux) ou au sein d'établissements (ex : maisons d'arrêt, foyers pour personnes en situation de handicap, centres sociaux, etc), la tenue de marchés solidaires dans des QPV (Marseille, Berre l'Etang). Cette dimension sociale est intrinsèque à l'activité de Graines de Soleil qui l'enracine profondément dans son territoire.



Jardin d'Icare, un nouveau bâtiment soutenu grâce à l'intervention du porteur du PAT

L'Association Icare travaille sur un projet de réaménagement et d'extension de ses locaux. En effet, les capacités d'accueil et d'hébergement des activités de l'association dans ses locaux actuels sont poussées à leur maximum, voire dépassées. Le bâtiment actuel (280 m²) avait été dimensionné pour accueillir une équipe de 15 salariés en insertion pour 6 encadrants. Il accueille à l'heure actuelle plus de 30 CDDI et 12 encadrants. De la même façon, le hangar agricole attenant d'une surface de 360 m² devait soutenir une activité maraîchère biologique sur environ 4 ha ; il draine aujourd'hui les productions issues de près de 13 ha de culture biologique. L'Association Icare, a bénéficié d'une enveloppe de près de 60 000 € de crédits du Plan de Relance via le Pays du Thur Doller, porteur du PAT, dans le cadre de leur projet d'implantation dans la zone d'activité d'Aspach-Michelbach.



Les Amis du Jardin, des perspectives de diversification

L'activité des Amis du Jardin est centrée sur la distribution de paniers qui s'est développé significativement depuis sa création en 2006, passant de 50 paniers à 450 paniers par semaine. Les légumes sont produits sur un site de 10 ha par 49 salariés en parcours d'insertion avec le concours de 7 permanents. Depuis quelques années, le Jardin cherche les moyens de diversifier ses débouchés comme par exemple l'approvisionnement de la restauration collective. La mise en place d'un PAT sur la communauté d'agglomération ouvre de nouvelles perspectives. En attendant, le jardin s'ouvre à son territoire en participant à l'animation de jardins partagés, ou en organisant des événements sur son site comme des animations cuisine, des discosoupes et des journées portes ouvertes.